Mairie de Saint-Molf - 02 40 62 50 77 - accueil@saintmolf.fr
En cas d'urgence ou incident le weekend n° d'astreinte 06 99 95 31 33

RESERVATION SALLE DES SPORTS THIERRY GUIHARD - AUX ASSOCIATIONS

Baisse du bruit à 22 h
Par respect pour le voisinage
Arrêt de la musique à 1 h

LA RESERVATION DE LA SALLE DES SPORTS POUR UNE MANIFESTATION PUBLIQUE N'EST POSSIBLE QU'AVEC L'ACCORD PREALABLE DES ASSOCIATIONS UTILISATRICES DE LA SALLE

DEMANDEUR : Association :.....
SIRET / RNA : ..... Téléphone (obligatoire) : .....
Nom & prénom : ..... Courriel : .....

ASSURANCE (obligatoire) : N° de police responsabilité civile .....
Organisme : .....
Joindre attestation d'assurance AU NOM DU LOCATAIRE garantissant la responsabilité civile en tant qu'occupant temporaire de la salle.

Nature de la manifestation : .....
☐ privée ☐ publique *(doit être déclarer en mairie, contacter le service manifestations)*
☐ avec ouverture d'un bar *(débit de boissons à demander en mairie, affiche réglementaire obligatoire)*
Date et horaires : ..... Nombre de personnes : .....
Date et horaires d'ouverture au public : .....
☐ Utilisation de la salle uniquement > le mur reste accessible
autres activités possibles sur le mur d'escalade – s'en assurer au préalable auprès du club d'escalade les voies salées
☐ Utilisation du mur d'escalade uniquement > la salle reste accessible
☐ Utilisation du mur d'escalade et de la salle *aucune autre activité dans la salle ou sur le mur*
Il appartient au demandeur de s'assurer que tous les utilisateurs habituels de la salle (selon le planning permanent affiché à la salle et disponible en mairie) sont bien prévenus au préalable et ont pris les dispositions nécessaires.
☐ Preuve de l'accord entre utilisateurs de la salle
Matériel nécessaire disponible : ☐ Réfrigérateur du hall ☐ dalles tapis *(pour protection du sol)*
☐ Vestiaires : ☐ 1 - ☐ 2 - ☐ 3 - ☐ 4 ☐ Autre matériel *(joindre une liste)*

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement relatif à la location du lieu, qu'il a lu et approuvé, et des conditions financières de cette location au jour d'occupation et non à la date de la réservation.

Fait à Saint-Molf
Le.....
Signature du demandeur :

Caution (à l'ordre du Trésor public) ☐ Chèques à restituer ☐ Chèques à détruire	Etablissement Bancaire	N° du Chèque
Dégradation 300 €		
Nuisances sonores 100 €		
Propreté 100 €		

RESERVE A LA MAIRIE

☐ Accord

Accord transmis	Date	Courriel	Courrier	Direction

Tarif indicatif au jour de la réservation : .....

Action	Date	Par qui
3D ouest		
Outlook		
Copie Services techniques		
Copie Dossier manifestation		

☐ Refus

A Saint-Molf, le .....
Le Maire,